



ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2025-299

Ville de Thiers

Hôtel de Ville
1, rue François Mitterrand
CS 60201
63300 Thiers Cedex

Tél. 04 73 80 88 80
contact@thiers.fr
www.ville-thiers.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE DE THIERS

Régie de recettes Boutique Musée Nomination d'un mandataire agent de guichet

Le Maire de Thiers,

- **Vu** l'arrêté n°04-1087 du 24 mars 2004, modifié, portant institution d'une régie de recettes au Musée de la Coutellerie pour l'encaissement des produits d'exploitation de la Boutique du Musée ;
- **Vu** l'arrêté n°04-1098 du 29 mars 2004 portant modification de la régie de recettes Boutique du Musée ;
- **Vu** l'arrêté n°10-1145 du 1^{er} avril 2010 de création d'une régie d'avances ;
- **Vu** l'arrêté n°16-P-35 du 10 février 2016 de nomination du régisseur titulaire et des mandataires suppléants de la régie d'avances et de recettes Boutique du Musée ;
- **Vu** l'arrêté n°2024-497 du 26 août 2024 de nomination d'un mandataire agent de guichet de la régie de recettes Boutique du Musée ;
- **Considérant** l'avis du comptable valant agrément du 11 avril 2025,

ARRETE

Article 1^{er} : Est nommé mandataire agent de guichet de la régie de recettes de la Boutique du Musée du 8 avril 2025 jusqu'au 30 septembre 2025 :

- Madame Maëlle BOUSSISSI

Article 2 : Le mandataire agent de guichet devra présenter les registres, les fonds et les formules inactives aux agents de contrôle qualifiés.

Article 3 : Le mandataire agent de guichet appliquera, les dispositions réglementaires notamment celle relative à l'obligation qui leur est faite d'établir procès-verbal chaque fois qu'il y a remise entre régisseurs, de la caisse, des valeurs ou des justifications.

Article 4 : Le mandataire agent de guichet ne doit pas percevoir des sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie sous peine d'être

ARRÊTÉ DU MAIRE
N° 2025-299

constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Code pénal.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur général des services de la Commune de Thiers
- Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Thiers
- Aux régisseurs.

Fait à THIERS, le 19 avril 2025.

Le Responsable du SGC de Thiers,

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE THIERS
Avenue du Bon Repos
BP 72
63307 THIERS

Le Maire,



Laurent MASSON

Stéphane RODIER

Vu pour acceptation

Vu pour acceptation

Le régisseur titulaire

Le Mandataire,

Luc SAUNIER

Maëlle BOUSSISSI

